



Séjour d'élèves de 3ème en Angleterre à Bristol en Avril 2020

publié le 16/12/2019

Le séjour en Angleterre proposé dans le courrier du 30 septembre 2019

<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-rcaillie-saintes/spip.php?article1416>

a été voté au conseil d'administration du 28 novembre 2019

Il aura donc lieu et tous les élèves qui ont exprimé un vœu 1 pour l'Angleterre pourront partir. (même s'ils sont germanistes et sont déjà partis en 4ème).

Nous communiquerons en janvier 2020 sur

- **les dates** (actuellement, elles ne sont pas totalement arrêtées car l'organisme prestataire ne parvient pas trouver un retour par Eurotunnel à la date prévue).
- **le coût**, qui sera fonction des dates qui pourront être arrêtées.
- **les mensualités** de règlement.
- **les conditions de départ et de séjour**

Les élèves qui ont exprimé le souhait de partir et n'ont pas de **carte d'identité** doivent **en demander une dès maintenant** car elle sera absolument impérative pour que l'entrée sur le territoire Britannique soit autorisée.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.